

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX TESTS D'APTITUDES 2020
POUR LES METIERS TECHNIQUES DU BATIMENT**

1. METIERS : *merci de cocher le ou les métier(s) qui vous intéresse(nt)*

| Sanitaire / Ferblanterie | Chauffage/Ventilation/Climatisation | Métal / Serrurerie / Store |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Installateur sanitaire CFC | <input type="checkbox"/> Installateur en chauffage CFC | <input type="checkbox"/> Constructeur métallique CFC |
| <input type="checkbox"/> Ferblantier CFC | <input type="checkbox"/> Constructeur d'installations de ventilation CFC | <input type="checkbox"/> Storiste CFC |
| <input type="checkbox"/> Projeteur en technique du bâtiment CFC (option sanitaire) | <input type="checkbox"/> Monteur frigoriste CFC | <input type="checkbox"/> Dessinateur constructeur sur métal CFC |
| | <input type="checkbox"/> Projeteur en technique du bâtiment CFC (options chauffage ou ventilation ou réfrigération) | |

2. DATES :

24 juin 2020 Autre date

De nouvelles dates seront prochainement proposées. Nous vous contacterons dès que possible !

3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CANDIDAT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

Nom / Prénom des parents (si mineur) : _____

Ecole fréquentée actuellement : _____

4. SIGNATURE

Je souhaite passer le test d'aptitudes et accepte de me conformer aux règles de la campagne de promotion et d'orientation de la Conférence paritaire de la Métallurgie du Bâtiment, Genève.

En soumettant mon inscription, j'autorise le secrétariat à transmettre mes résultats et coordonnées aux entreprises formatrices potentielles des professions concernées par ce test.

Date : _____

Signature des parents : _____

Signature du candidat : _____

(si mineur)

5. ENVOI DE CE FORMULAIRE

➤ Courrier : MBG – Secrétariat de la formation
Avenue Eugène-Pittard 24 - Case postale 264 - 1211 Genève 12

➤ Mail : formation@mbg.ch

IMPORTANT – ATTENTION !

**LE TEST NE PEUT ETRE PASSE QU'UNE SEULE FOIS DANS L'ANNEE.
UN CONTROLE NOMINATIF SERA EFFECTUE.
EN CAS D'ECHEC, VOUS NE POURREZ VOUS REPRESENTER QUE L'ANNEE PROCHAINE.**